

Assemblée Générale du Jura Français du 19 mai 2015

Brasserie "Chez Jenny", 39 bd du Temple paris 75003

Ouverture de la séance à 10h15 par la présidente Guillemette Soum-Boyer qui remercie les participants pour leur présence.

Présents : Madeleine Boucharenc - Jacqueline Bourgeois – Julien Régis Boyer - Elisabeth Carillon - Louis Dürr - Nicole Eymin - André Hétier - Daniel Maugain - Geneviève Péres-Labourdette - François Perrot - Geneviève Perrot - Robert Renaud - Guy Reydellet - Jean-Claude Soum - Guillemette Soum-Boyer - Micheline Vitre.

Excusés : Philippe Randot - Geneviève Pouillard - Josette Hérard-Marlin
Joëlle Panier- Jean-Claude Piron - Christiane Piron - Jean-Pierre Champenois.

Un hommage est rendu au Médecin Général Henri-Michel Antoine (Vice-Président du Jura Français) décédé en avril 2015, ainsi qu'à Madame Randot décédée au mois de décembre 2014.

-1 Compte Rendu de l'assemblée Générale 2014

Voire feuille annexe

- *Adopté à l'unanimité des présents et représentés.*

-2 Rapport moral de l'année 2014 par Guillemette Soum-Boyer

La présidente a souligné la réalisation et le développement du site internet, des articles publiés et la prise de contact entre internautes favorisant une diffusion plus large de l'association.

Cette année encore la parution des quatre bulletins avec toutes leurs qualités et de nombreuses collaborations a été réalisée.

La reprise de la Journée au Pays a été propice à la création du Prix du Jeune Espoir. Il est à noter que les nouveaux tarifs, 30€ individuel et 35€ couple, votés au cours de l'Assemblée Générale 2014 ont été appliqués dans le bulletin n° 304.

La démission du trésorier de l'association, Jean-Pierre Champenois, a été effective le 31 décembre 2014. Afin de contribuer au bon déroulement de ce changement, Jean-Pierre Champenois s'est proposé comme trésorier adjoint à dater du 1^{er} janvier 2015.

- *Rapport moral adopté à l'unanimité des présents et représentés.*

-3 Rapport d'activité de l'année 2014 du secrétaire J.C Piron lu par Guillemette Soum-Boyer

Après une période de transition en 2013, plusieurs événements ont jalonné cette année 2014 :

- La création du site internet et son développement par Julien Régis Boyer ;
- La galette des rois en Janvier à Paris ainsi qu'une conférence sur l'antiphonaire de Luxeuil à Besançon ;

- 27 mai : Assemblée générale "Chez Jenny", Julien Régis Boyer entre au conseil d'administration et est pressenti comme futur trésorier. Visite de la maison de Victor Hugo ;
- 30 juillet : Journée au Pays et remise du Prix du Jeune Talent transformé cette année en Prix du Jeune Espoir récompensant des jeunes gens faisant montre d'un fort potentiel et d'un réel sérieux dans leurs études. Deux lauréates ex æquo, Alice Dupanloup et Camille Prost ;
- 21 août : Déjeuner à Vauchoux, organisé par Nicole Eymin, pour l'ex association des Enfants de la Haute-Saône.
 - *Rapport adopté à l'unanimité des présents et représentés.*

-4 Rapport financier de J-P Champenois lu par Régis Boyer

L'association semble présenter un déficit qui met en danger son avenir.

L'urgente nécessité de trouver de nouveaux adhérents se fait de plus en plus pressante.

Voir feuille annexe.

- *Après analyse rapport adopté à l'unanimité des présents et représentés*

-5 Journée au Pays Prix du Jeune Talent, prévisions d'activités 2015

Décision d'organiser la Journée au Pays à Dole, ville du Jura très accessible par les différents moyens de transport, d'où la décision, pour des raisons d'économie de budget, de ne pas louer de car cette année. Mise en place d'un système de covoiturage pour cette journée. Maintien du Prix du Jeune Talent mais la prospection reste à faire. Les inscriptions seront closes le 10 juillet 2015.

-6 Actualités de l'association, du bulletin et du site internet

L'association enregistre une certaine difficulté à contracter de nouveaux adhérents, néanmoins il est à noter que de nouvelles inscriptions ont été faites via le site internet. Des articles sont proposés pour être publiés sur le site internet. Cela représente du travail dans la mise en forme. Une seule personne travaille sur le site, ce qui explique le faible rythme de production.

Pour la première fois l'Association a fait une action concertée avec la maison d'édition Cabédita qui organisait une rencontre avec des auteurs Franc-Comtois au Salon du Livre 2015 à Paris.

Réunion de Printemps au centre diocésain de Besançon sur les thèmes du plus grand musée de France et du mécénat pour la restauration de l'église Saint-Léger des terres de Chaux.

-7 Approbation par l'Assemblée Générale de la nomination de Julien Régis Boyer au poste de trésorier

Le 20 janvier 2015 le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité Julien Régis Boyer au poste de trésorier, cette nomination a été approuvée par l'Assemblée Générale du 19 mai 2015 à l'unanimité.

-8 Cotisations et abonnements

Il a été décidé de mettre à jour la liste des adhérents recevant plusieurs exemplaires du bulletin afin de juger de la pertinence de certains envois.

Les nouveaux tarifs mis en place en septembre 2014 de 30 € individuel et 35€ couple sont toujours appliqués mais rencontrent quelques fois une certaine résistance à être respectés. Pas d'augmentation notable de nouveaux adhérents.

-9 Questions diverses

- Il est envisagé de faire voter une prise en charge par l'assemblée générale de 2016 de l'inscription à la Fédération Française des Sociétés Savantes de Franche-Comté qui tiendra un colloque, en 2016, sur le thème du monde rural Franc-Comtois et de l'économie et société paysanne en Franche-Comté.

- La question du stockage des anciens numéros du Jura Français détenus par certains de nos adhérents a été posée ? En effet celui-ci représente une place importante aux domiciles des détenteurs. La présidente et le trésorier ont proposé de venir chercher les bulletins dans un avenir plus ou moins proche.

-A la suite du changement d'adresse du siège social de l'association qui est maintenant en région parisienne, il a été évoqué l'idée de constituer un dossier de demande de déduction d'impôts de la cotisation à l'association.

- La nécessité de prévenir les membres du Conseil d'administration par courrier à travers une convocation personnelle, de la tenue de l'Assemblée Générale suivi du Conseil d'Administration, et non pas par la simple parution de cette information dans le bulletin a été soulignée.

- La création d'un annuaire des membres de l'association a également fait l'objet d'une discussion, ceci afin de faciliter les échanges entre les membres, mais la confidentialité des données reste un sujet présentant un frein à cette initiative.

11h45 L'ordre du jour étant épuisé la présidente remercie l'assistance et clôt l'assemblée générale pour ouvrir le conseil d'administration qui est appelé à élire le bureau.

La présidente

Le trésorier